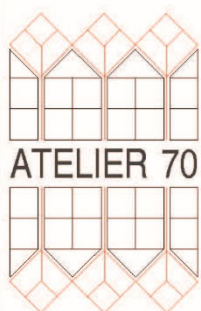


DOSSIER DE PRESSE

POSE DE LA 1^{re} PIERRE

VENDREDI LE 21 AVRIL 2023

TRANSFORMATION | RENOVATION | ASSAINISSEMENT | EXTENSION
ECOLE LYDIE SCHMIT – PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL



ATELIER70|ARCHITECTURE
ET URBANISME SARL

OFFERMANN
ARCHITECTES
URBANISTES

192, RUE DE LUXEMBOURG
L-4222 ESCH-SUR-ALZETTE
TEL: +352 36 88 92
FAX: +352 36 73 49
EMAIL: info@atelier70.lu
WEB: www.atelier70.lu



Maîtres d'œuvre

1. Maître d'ouvrage :

Administration Communale de Schiffange

- Le collège des Bourgmestre et Echevins :
 - Paul Weimerskirch, bourgmestre
 - Albert Kalmes, Echevin
 - Marc Spautz, Echevin
 - Carlo Lecuit, Echevin
- Responsables de l'organisation et du suivi des travaux :
 - Pascal Reuland
 - Laurent Behm
 - Monique Backendorf
 - Désirée Pianon

2. Architecte, chargé d'une mission complète pour le projet :

- ATELIER70 | ARCHITECTURE ET URBANISME SARL :
 - Oliver Offermann
 - Magali Wandivinit

3. Bureaux d'études et bureaux de contrôle :

- Génie civil : De Statiker s.à.r.l. avec RIES Ingénieurs-Conseils SA
- Génie technique : GOBLET LAVANDIER & Associés Ingénieurs-Conseils S.A.
- Organisme agréé : SOCOTEC Luxembourg
- Santé et sécurité : SOCOTEC Luxembourg
- Etude de sol : GRUNDBAULABOR TRIER
- Etudes acoustiques : INCA Ingénieurs Conseils Associés
- Bureau de contrôle dépollution : Vinçotte Luxembourg asbl

4. Exécutants :

- Travaux de démolition :
POECKES SARL
15, rue de l'Usine L-3754 RUMELANGE
D3 S.A.
359, route de Longwy L-1941 LUXEMBOURG
- Travaux de dépollution :
Concept 4
14 Op den Drieschen L-4149 ESCH-SUR-ALZETTE
- Travaux de blindage :
GEOFOR S.A.
34, route de Sanem L-4485 SOLEUVRE
- Travaux de gros-œuvre :
POECKES SARL
15, rue de l'Usine L-3754 RUMELANGE
- Travaux de construction en bois :
PREFALUX CONSTRUCTION S.A.
18, rue de la Gare L-6117 JUNGLINSTER
- Travaux de toiture :
ROLLINGERTEC S.A.
70, rue des Prés L-7333 STEINSEL

Planning des travaux

LOT 01 : Transformation, rénovation et assainissement bâtiment existant :

- Début des travaux : 10/2022 – Désamiantage, installation de chantier et préparation du site
01/2023 à 05/2023 – Travaux de démontage et de démolition bâtiment existant
06/2023 à 06/2024 G.O. Bâtiment existant
04/2024 à 07/2024 – Rénovation toiture
06/2024 à 07/2024 – Menuiseries extérieures
08/2024 à 11/2024 – Rénovation façade
- Installations techn. : 02/2024 à 02/2025
- Parachèvement : 05/2024 à 08/2025
- Fin des travaux : 09/2025 – livraison bâtiment

LOT 02 : nouveau bâtiment ANNEXE :

- Début des travaux : 11/2022 à 02/2023 – Travaux de blindage et de terrassement
12/2022 – Canalisation rue Eugène Heynen
03/2023 à 07/2023 G.O. ANNEXE
07/2023 – Montage construction en bois ANNEXE
07/2023 à 11/2023 – Clos couvert ANNEXE
- Installations techn. : 04/2023 à 07/2024
- Parachèvement : 10/2023 à 11/2024
- Fin des travaux : 12/2024 – livraison bâtiment

Description projet

1. Bref descriptif situation existante et projetée

Chiffres clés :

Temps de construction prévu : 2022 à 2025

Coûts de construction prévu au vote APD du 04.12.2020 : 16,5 mio € htva (indice 837,53)

Coûts de construction APD adaptés à l'indice actuel : 21,1 mio € htva (indice 1071,67)

Budget total au vote APD du 04.12.2020 : 22 mio € TTC

Volume construit brut : $\pm 27'700\text{m}^3$

Surface construite brute : $\pm 6'909\text{m}^2$

Actuellement les terrains sont occupés par le bâtiment principal dont les origines datent de ± 1910 , une extension des années 1960 et une annexe avec piscine et hall sportif construites de 2013 à 2015. En 2021, le bâtiment principal est classé « Monument national » par l'Institut National du Patrimoine Architectural.



Vue extérieure de l'ancienne situation

Le bâtiment principal subira une rénovation, transformation et assainissement complète sur toutes les étages en étroite collaboration avec l'Institut National du Patrimoine Architectural.



Vue extérieure de la situation projetée vue depuis la rue de la Forêt

Le projet de la nouvelle annexe à l'école Lydie Schmit se situera sur l'extrémité nord du terrain et occupera une partie de la cour de récréation actuelle. Le nouveau bâtiment remplacera en partie le mur de soutènement existant et créera une liaison directe entre le niveau cour de récréation et les jardins actuels en contrebas du mur de soutènement. Ces jardins seront intégrés en partie dans le projet et présenteront des nouveaux espaces extérieurs pour les classes au rez-de-jardin. Le nouveau bâtiment annexe s'étendra sur 3 niveaux dont le rez-de-chaussée au niveau de la cour de récréation actuelle, un rez-de-jardin au niveau des anciens jardins et un 1er étage au même niveau que 1er étage du bâtiment existant avec passerelle de liaison à ce niveau entre la nouvelle annexe et le bâtiment existant. Le nouveau bâtiment annexe a été conçu comme construction écologique, classe énergétique A-A.



Vue extérieure de la situation projetée avec le nouveau bâtiment ANNEXE

Le bâtiment de piscine et de hall de sports ne subira aucune modification et restera en service durant les travaux.

2. Implantation

Situé sur le site existant de l'Ecole Lydie Schmit entre la rue de la Forêt au sud et la rue Eugène Heynen au nord

Surface du terrain : 57a99ca

Emprise au sol supplémentaire nouvelle construction : $\pm 777\text{m}^2$

Emprise au sol constructions existantes : $\pm 2\,295\text{m}^2$



Plan de situation

3. Bâtiment existant – concept de transformation, rénovation et assainissement

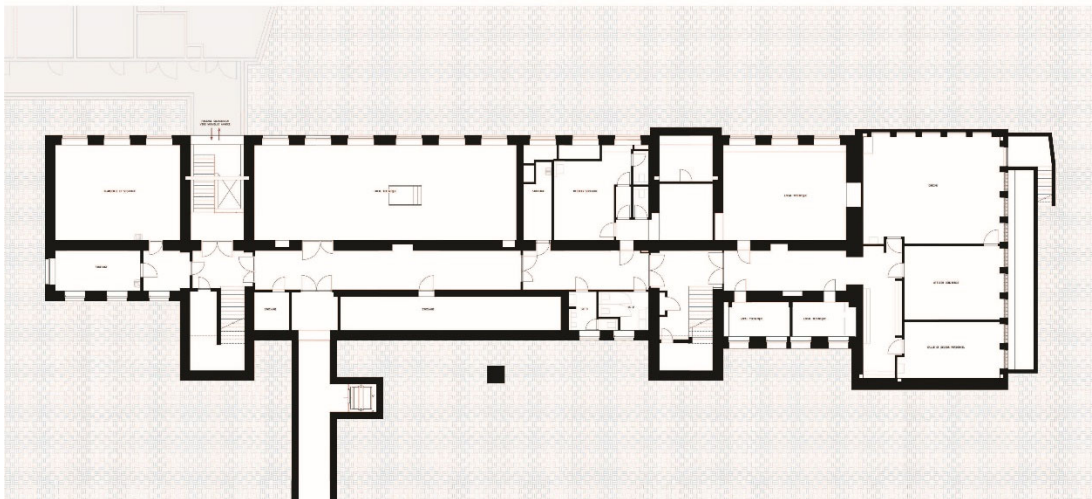
• Etages | Fonctions

Le bâtiment existant se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un 1^{er} étage, d'un 2^e étage et d'un 3^e étage sous toiture.

Le sous-sol a déjà subi de transformations majeures lors des travaux de construction du bâtiment piscine et hall de sports entre 2013 et 2015 pour la partie « locaux techniques ». Ensuite toute la partie du sous-sol qui hébergeait l'ancienne piscine, a été transformée et réaménagée lors de travaux de transformation entre 2016 et 2017. Cette partie ne subira que de transformations légères lors des travaux prévus dans le projet actuel.

La partie du **sous-sol** affectées par les nouveaux travaux se compose des parties et volumes suivants :

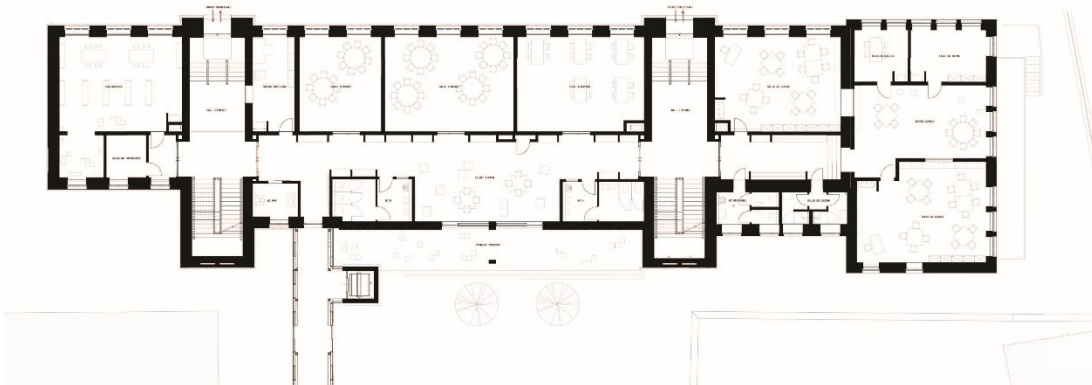
- Création d'un atelier pour le concierge et d'un local pour le personnel
- 2 cages d'escalier seront remises en état
- Local électrique sera refait intégralement et un assainissement au niveau de l'humidité capillaire sera réalisé.
- 1 nouveau local pour les produits de nettoyage et 1 buanderie pour la maison relais
- Liaison sera réalisée moyennant un escalier et une plate-forme élévatrice pour rejoindre le nouveau couloir de liaison vers le sous-sol du nouveau bâtiment ANNEXE.



Plan du sous-sol

Le **rez-de-chaussée** se compose des parties et volumes suivants :

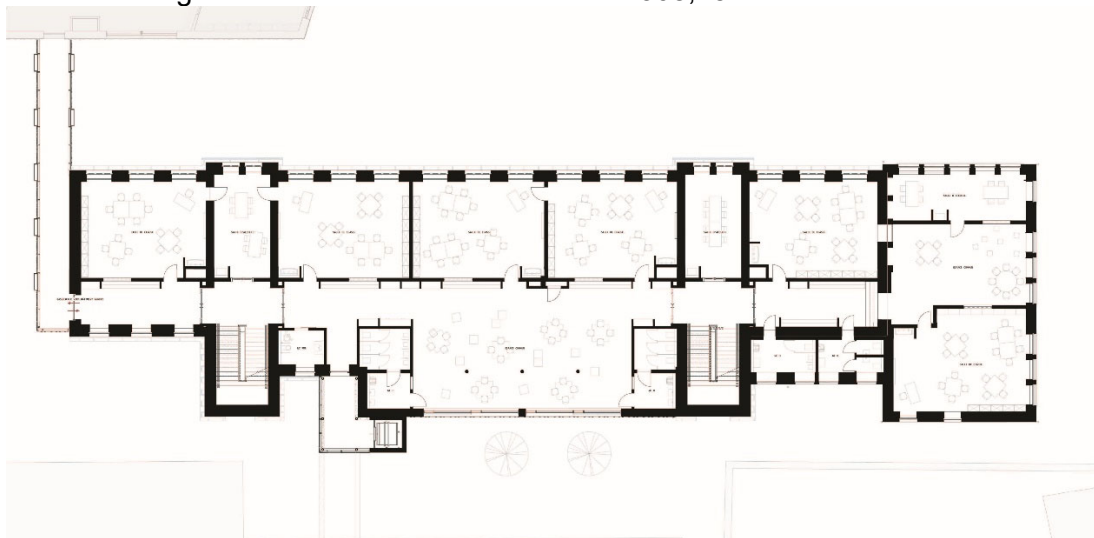
- 2 halls d'entrée donnant accès aux 2 cages d'escaliers
- Au sud, 2 salles de classes C2, 1 salle de classe différenciée C2, 1 «Snoezelraum», l'espace commun C2 et le bloc sanitaire pour personnel (00.09 et 00.10)
- Entre les 2 cages d'escalier un vaste espace commun donne accès aux locaux sanitaires avec WC H, WC D et WC PMR, aux 3 locaux pour consommer les repas, au couloir de liaison vers le bâtiment piscine/hall de sport avec l'ascenseur vers tous les étages et à la loge du concierge
- Au nord, 1 local copie et à la bibliothèque
- Le rez-de-chaussée du bâtiment existant est surélevé par rapport au niveau de la cour de récréation (+302,41m ü.N.N) et se situe à +303,91m ü.N.N.



Plan du rez-de-chaussée

Le **1^{er} étage** se compose des parties et volumes suivants :

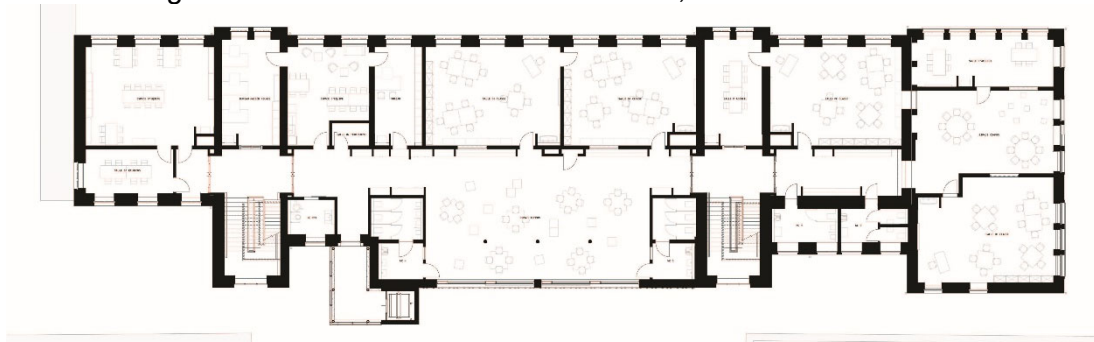
- 2 cages d'escaliers
- 1 « Teamraum » est directement accessible depuis la cage d'escalier sud
- Au sud, 2 salles de classes C2, 1 salle de classe différenciée C2, l'espace commun C2 et le bloc sanitaire avec WC personnel D et WC D
- Entre les 2 cages d'escalier un vaste espace commun donne accès aux locaux sanitaires avec WC D, WC H et WC PMR, 3 salles de classes C3 et au couloir vers l'ascenseur avec l'ascenseur vers tous les étages
- 1 salle de classe différenciée C3 (01.20) est directement accessible depuis la cage d'escalier nord
- Au nord, 1 couloir donne accès à une autre salle de classe C3 et à la passerelle vers le nouveau bâtiment ANNEXE
- Le 1er étage du bâtiment existant se situe à +308,15m ü.N.N.



Plan du 1^{er} étage

Le **2^e étage** se compose des parties et volumes suivants :

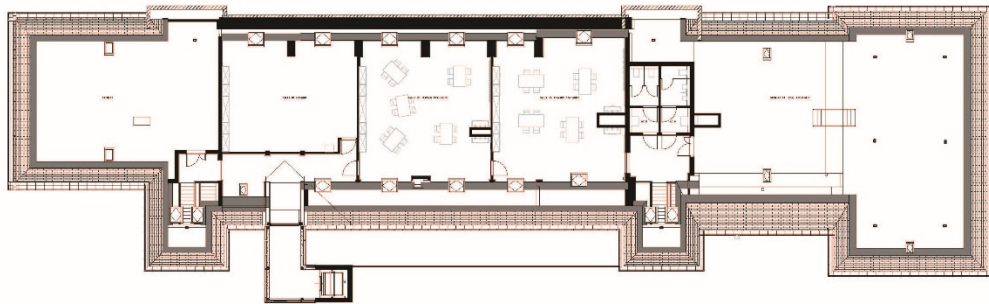
- 2 cages d'escaliers
- 1 salle de classe différenciée C4 est directement accessible depuis la cage d'escalier sud
- Au sud, 2 salles de classes C4, 1 salle de classe accueil, l'espace commun C4 et le bloc sanitaire avec WC personnel H et WC H
- Entre les 2 cages d'escalier un vaste espace commun donne accès aux locaux sanitaires avec WC D, WC H et WC PMR, à 2 salles de classes C4, au bureau de l'école, à 1 local copie, à 1 local team/pause et au couloir vers l'ascenseur avec l'ascenseur vers tous les étages
- 1 bureau maison relais est directement accessible depuis la cage d'escalier nord
- Au nord, 1 salle de conférence et à 1 local « Team/Arbeit »
- Le 2e étage du bâtiment existant se situe à +312,50m ü.N.N.



Plan du 2^e étage

Le **3^e étage** se compose des parties et volumes suivants :

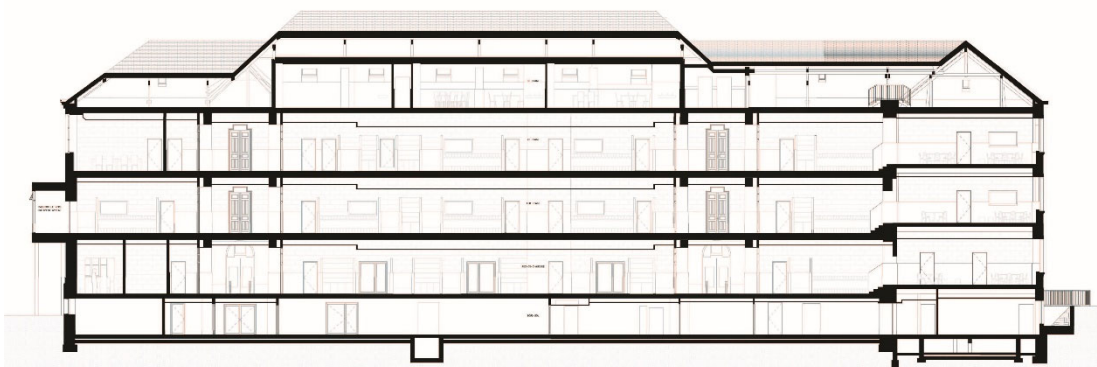
- 2 cages d'escaliers
- 1 bloc sanitaire avec WC D et WC H directement accessible depuis la cage d'escalier sud
- Au sud, la cage d'escalier sud donne directement sur le grenier qui sera occupé par des groupes de ventilation.
- Entre les 2 cages d'escalier les locaux aménagés lors des travaux de transformation de 2016 à 2017 seront réaménagés en « Werkraum », en « Kreativraum » et en salle de musique et ensuite un couloir donne accès vers le couloir ascenseur avec l'ascenseur vers tous les étages
- La cage d'escalier nord donne directement accès au grenier nord
- Le 3e étage du bâtiment existant se situe à +316,93m ü.N.N.



Plan du 3^e étage - grenier



Vue extérieure – cour de récréation



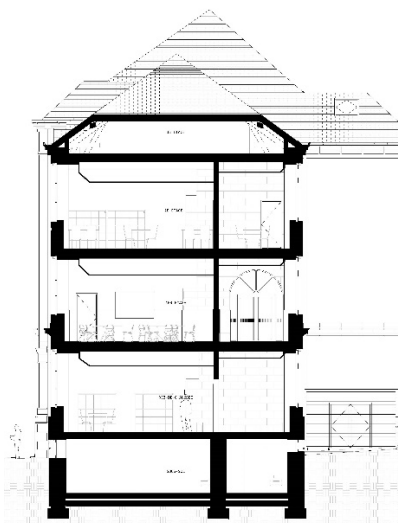
Coupe B-B



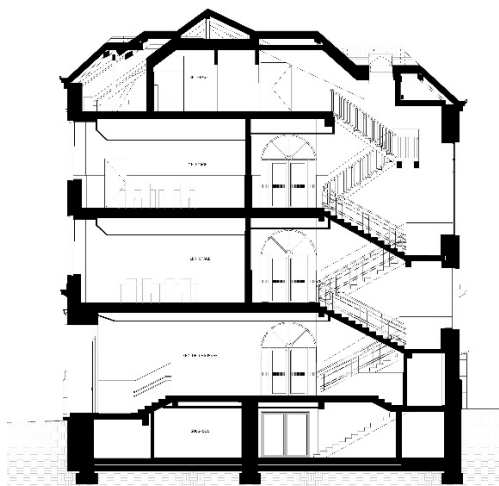
Vue extérieure – rue Eugène Heynen



Vue intérieure – « Eigene Mitte »



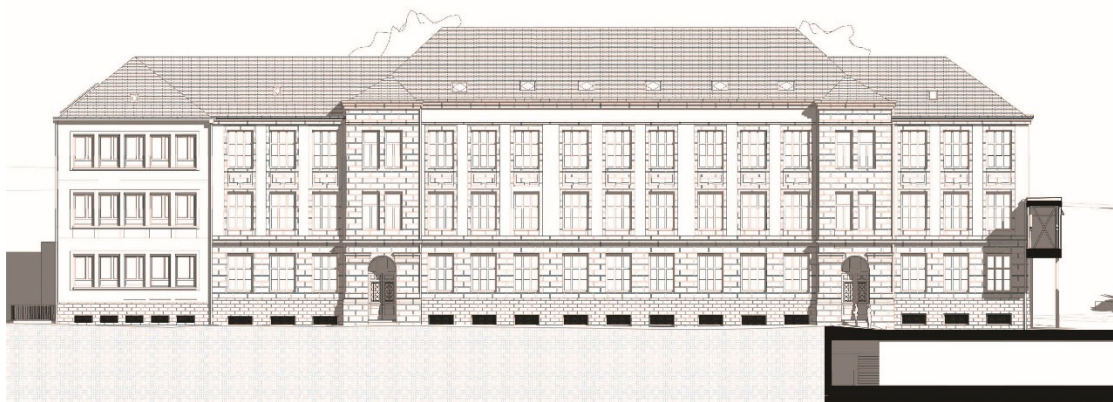
Coupe E-E



Coupe I-I

- **Façades et toiture**

Les façades du bâtiment principal resteront inchangées côté cour de récréation et subiront seulement une rénovation complète et une remise en peinture des parois en enduit. Les menuiseries extérieures seront remplacées par des menuiseries en bois qui reprennent la configuration et le style des menuiseries d'origine et elles sont équipées de stores en tissu.



Façade Nord-Est

La façade sud-ouest vers le bâtiment piscine sera démolie pour créer de l'espace supplémentaire au 1er et 2e étage. Cette façade dépassera l'alignement de façade actuelle et créera un porte-à-faux qui fera fonction de cour de récréation couverte dans l'arrière-cour entre le bâtiment existant et le bâtiment piscine. Cette façade aura des grandes baies vitrées et un revêtement ventilé en bois de mélèze.

La toiture en pente actuelle sera rénovée et recevra une nouvelle couverture en ardoises naturelles. Sur la toiture seront installés des panneaux photovoltaïques.



Vue extérieure – arrière-cour entre piscine et bâtiment existant

- **Construction écologique et matériaux écologiques et durables**

Les murs du bâtiment existant sont essentiellement construits en pierre de taille. Les dalles sont des dalles en béton (entre sous-sol et rez-de-chaussée) et des dalles en hourdis. Les dalles en hourdis présentent un problème de stabilité et de durabilité et seront démolies et remplacées par des nouvelles dalles en béton armé.

Les murs enterrés et les murs en cave présentent tous des problèmes d'humidité capillaire montante. Ce problème sera résolu par différents moyens selon l'accessibilité de ces murs (injections, enduits étanche, membranes d'étanchéité, etc.).

Les nouveaux murs porteurs à l'intérieur du bâtiment et les nouvelles cloisons seront réalisées en maçonnerie silico-calcaire apparente.

La toiture sera découverte de son revêtement actuel en ardoises artificielles. La charpente sera conservée et remplacée et renforcée aux endroits nécessaires. Sur le voligeage existant sera vissé une isolation en fibre de bois type GUTEX épaisseur 8,00cm. Ensuite la toiture sera revêtue d'ardoises naturelles. Une installation photovoltaïque sera montée sur les pans adaptés de la toiture.

Les façades du bâtiment principal seront rénovées complètement et remises en peinture pour les paries en enduit. Une isolation intérieure en bloc de chanvre garantira une amélioration énergétique considérable.

La façade de l'extension côté arrière-cour aura une façade isolante avec un revêtement ventilé en bois de mélèze sur sous-construction formant la couche isolante de ± 30 cm de ouate de cellulose et d'une couche secondaire côté extérieur en panneaux en fibre de bois, type GUTEX de 4cm d'épaisseur.

Les menuiseries extérieures seront en bois avec stores extérieures en tissu pour le bâtiment principal et en bois-aluminium pour la partie des années 1970 et la nouvelle extension. Le vitrage sera du triple vitrage isolant.

Les faux-plafonds seront des faux-plafonds acoustique en bois avec isolant acoustique.

Les revêtements de sols seront de type minéral (carrelage) respectivement des sols souples écologiques. Dans certaines parties du bâtiment, on conservera les revêtements de sols en bois existant.

- **Installations techniques**

Le chauffage et la production d'eau chaude sera réalisé par le raccordement au réseau de chauffage urbain existant.

Le bâtiment sera équipé d'une ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur et refroidissement.

Une installation photovoltaïque sera installée en toiture.

Le bâtiment est déjà équipé d'un ascenseur mis en service lors des travaux de construction du bâtiment piscine et hall de sports en 2015.

Une citerne de récupération d'eau de pluie est déjà en place au sous-sol existant et l'eau de pluie va être utilisée pour la chasse d'eau des WC dans l'ensemble du bâtiment.

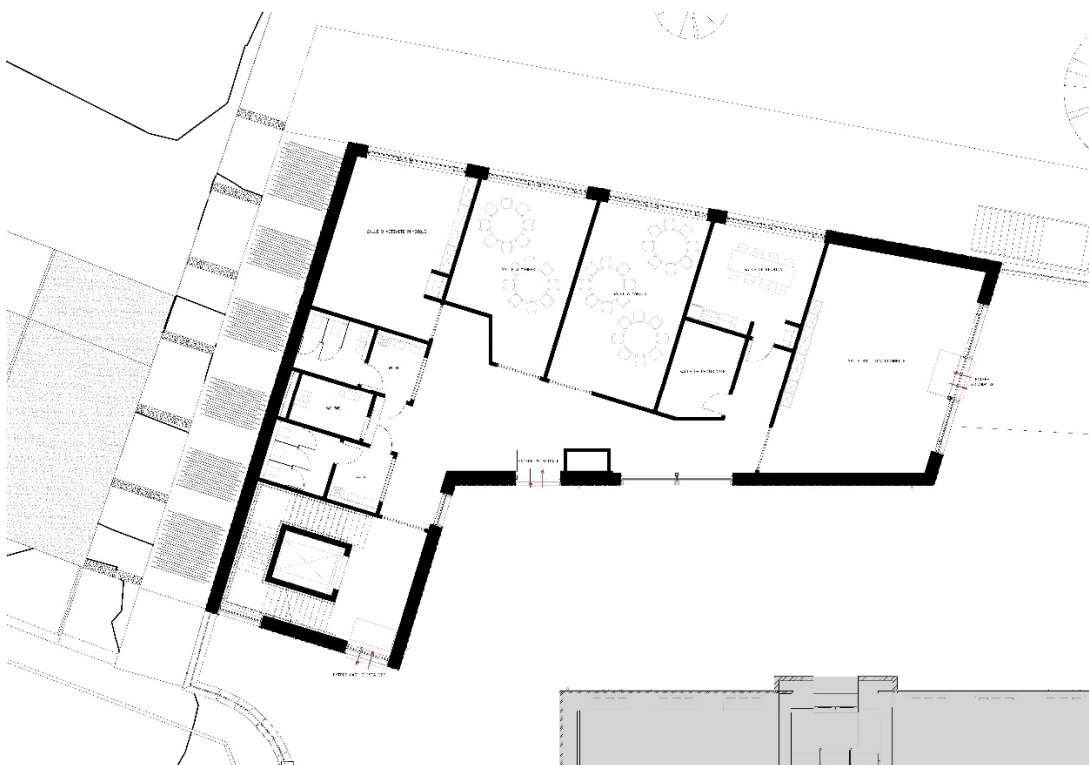
4. Nouveau bâtiment ANNEXE – concept

• Etages | Fonctions

Le bâtiment projeté se compose d'un rez-de-jardin (sous-sol), d'un rez-de-chaussée et d'un 1^{er} étage, aménagés comme suit :

Le **rez-de-chaussée** se compose des parties et volumes suivants :

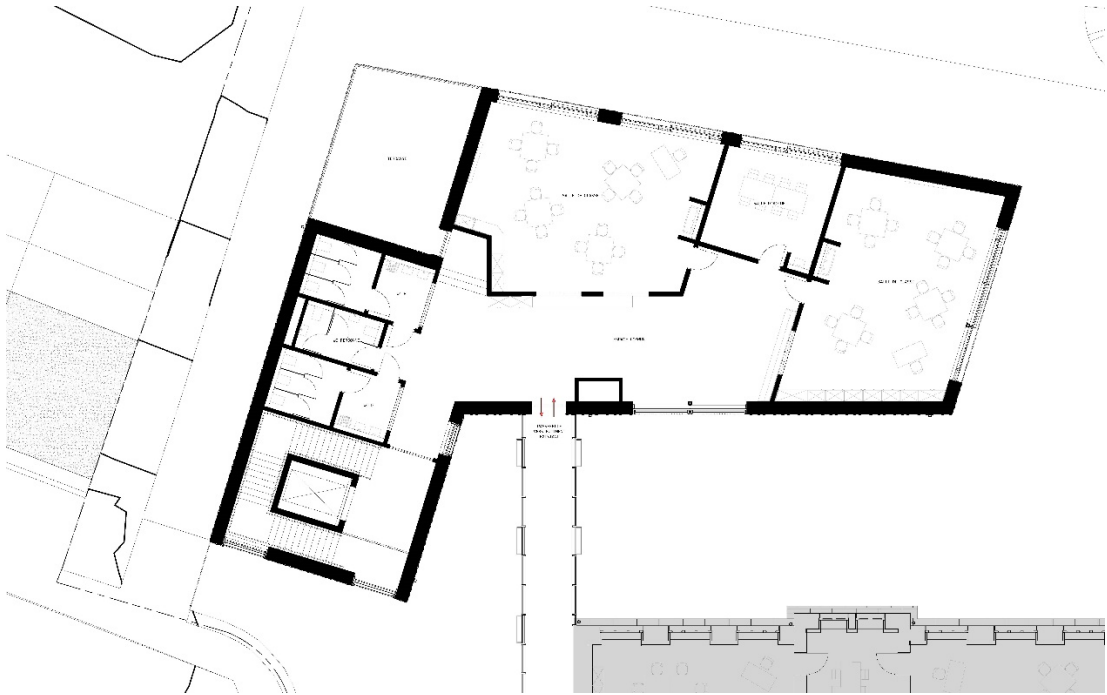
- Vaste hall d'entrée faisant fonction d'espace d'accueil et de circulation
- Cage d'escalier et un ascenseur donnant accès aux étages et avec une sortie vers la cour de récréation
- Bloc sanitaire avec WC D, WC PMR et WC H
- Local pour activité physique, 2 locaux pour consommer les repas, 1 local copie, 1 local pour personnel, 1 local multifonctionnel – théâtre avec accès direct vers la cour de récréation
- Le rez-de-chaussée se situera au niveau de la cour de récréation existante à +302,41m ü.N.N.



Plan du rez-de-chaussée

Le **1^{er} étage** se compose des parties et volumes suivants :

- Cage d'escalier et un ascenseur
- Espace de circulation
- Bloc sanitaire avec WC D, WC Personnel D et WC H
- 2 salles de classes C1, 1 salle de classe différenciée et 1 vaste espace commun
- 1 passerelle de liaison vers le 1^{er} étage du bâtiment existant
- 1 terrasse en toiture
- Le 1^{er} étage se situera au même niveau que le 1^{er} étage du bâtiment existant à +308,15m ü.N.N.

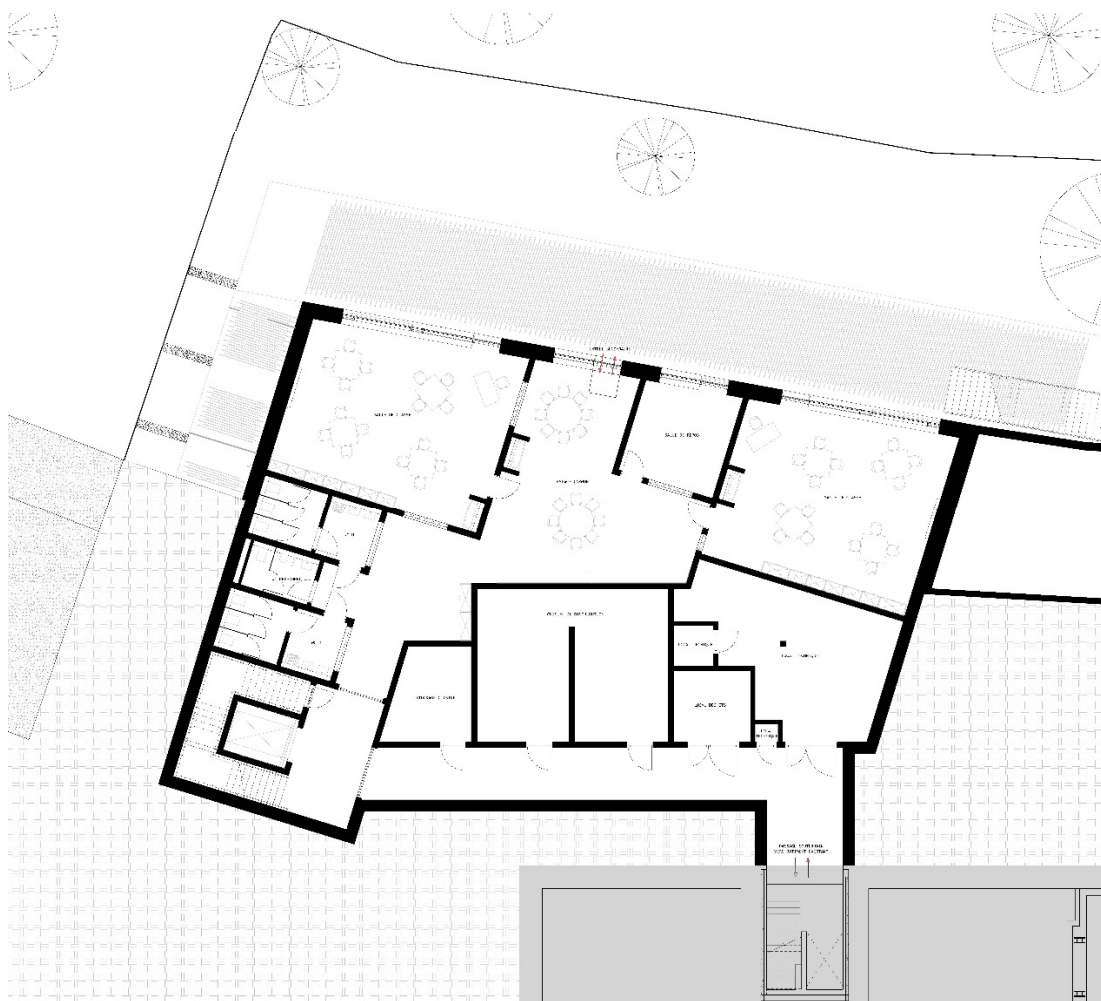
Plan du 1^{er} étage

Le **rez-de-jardin (sous-sol)** se compose des parties et volumes suivants :

- Cage d'escalier et un ascenseur.
- 1 local de stockage
- 1 espace de circulation
- Bloc sanitaire avec WC D, WC Personnel H et WC H
- 2 salles de classes C1, 1 vaste espace commun et 1 salle de repos
- 1 couloir de liaison vers le 1er sous-sol du bâtiment existant
- 1 local de stockage pour chariots cuisine et 1 cuisine de distribution
- Locaux techniques divers.
- Le rez-de-jardin (sous-sol ANNEXE) se situera à +298,51m ü.N.N.



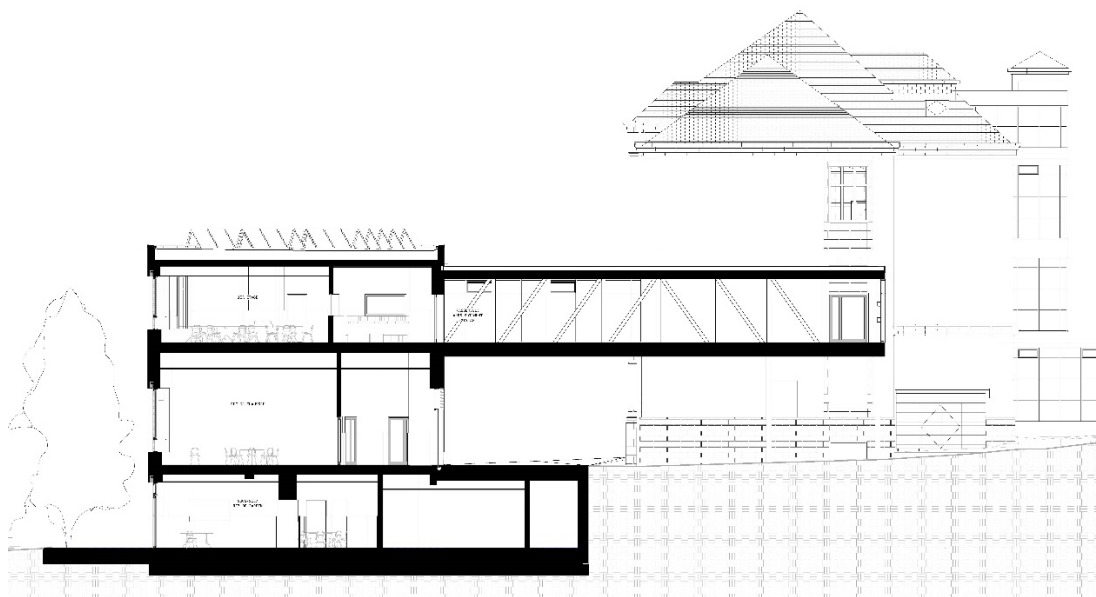
Vue extérieure – rez-de-jardin



Plan du rez-de-jardin (sous-sol)



Vue extérieure – rez-de-jardin vers rue Eugène Heynen



Coupe passerelle



Vue extérieure – vol d'oiseau



Vue intérieure – salle de classe

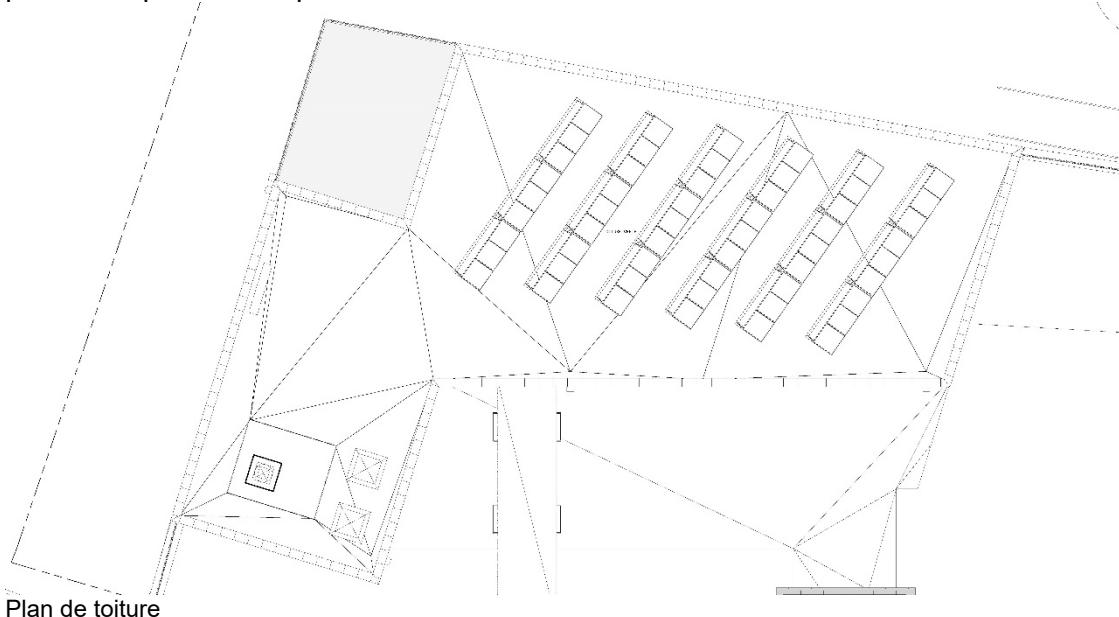


• Façades et toiture

Les façades présentent un jeu harmonieux entre pleins et vides avec des grandes baies vitrées. Le rez-de-jardin aura une façade en pierre naturelle, type pierre de Rumelange pour reprendre le thème de l'ancien mur de soutènement qui est remplacé par le nouveau bâtiment. A partir du rez-de-chaussée, la façade est une façade en bois de mélèze avec une structure verticale 3 dimensionnelle.

Toutes les menuiseries extérieures sont en bois-alu et sont équipées de protections solaires, soit par stores réglables, soit par stores fixes. Le nouveau bâtiment ANNEXE est relié au bâtiment existant par une passerelle vitrée au niveau du 1er étage.

La toiture est une toiture plate de type toiture verte. Sur la toiture seront installés des panneaux photovoltaïques.





Vue extérieure – façade rez-de-jardin

- **Construction écologique et matériaux écologiques et durables**

Le sous-sol est une construction en dure, c-à-d, radier en béton armé, murs extérieurs en béton armé, murs porteurs intérieurs en béton armé et cloisons en maçonnerie silico-calcaire vue. L'isolation thermique enterrée (sous radier et murs enterrés) est prévue en panneaux en mousse de verre type FOAMGLAS. La dalle sur sous-sol est en béton armé.

La construction hors sol du bâtiment est prévue en construction en bois massif, type lamellé-collé. Ceci vaut aussi bien pour les murs porteurs extérieurs et intérieurs et pour les dalles d'étages du rez-de-chaussée jusqu'à la toiture. Les cloisons intérieures seront soit en bois massif, soit en construction cadre en bois et panneaux en bois avec isolation acoustique intégrée.

La toiture plate est également une construction en bois massif identique à la construction des étages. L'isolation thermique de la toiture est en mousse de verre type FOAMGLAS et sera recouverte d'un système d'étanchéité et de toiture verte. Une installation photovoltaïque sur sous-construction sera montée en toiture.

Les façades seront des façades isolantes avec un revêtement ventilé en bois de mélèze sur sous-construction formant la couche isolante de $\pm 30,00\text{cm}$ de ouate de cellulose et d'une couche secondaire côté extérieur en panneaux en fibre de bois, type GUTEX de $4,00\text{cm}$ d'épaisseur.

Les menuiseries extérieures seront en bois-aluminium avec triple vitrage isolant et stores réglables en aluminium respectivement stores fixes en profilés aluminium.

La passerelle de liaison au 1er étage sera une construction en acier avec faces verticales vitrées. La toiture sur la passerelle sera également de type toiture verte.

Les faux-plafonds seront des faux-plafonds acoustiques en bois avec isolant acoustique.

Les revêtements de sols seront de type minéral (carrelage) respectivement des sols souples écologiques.

- **Installations techniques**

Pour le chauffage et la production d'eau chaude est prévue un raccordement au réseau de chauffage urbain existant.

Le bâtiment sera équipé d'une ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur et refroidissement.

Une installation photovoltaïque sera installée en toiture.

Installation d'un ascenseur 1000 à 1275 kg, 13 à 17 personnes conforme PMR et brancard, dimensions cabine intérieure : min. 1200x2200mm.